

AVIS AU PUBLIC

Contact: Nadine Schmit 26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

relative à 3 forages géothermiques à Bertrange, 236 rue des Romains,

a été introduite par la société Ehlen s.àr.l., au nom et pour le compte de la société Eifel-Haus Luxembourg s.a.,

auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 26.08.2024.

Bertrange, le 30 septembre 2024

Monique SMIT-THIJS Georges FRANCK

Bourgmestre

Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 30 septembre 2024

Monique SMIT-THIJS Georges FRANCK

Bourgmestre

Secrétaire